



*Abidjan, le 25 janvier 2021*

<b>OBJET</b>	<b>Note relative à la visioconférence en prélude à la rencontre d'Abidjan sur Résolution 1325</b>
<b>DATE</b>	<b>Mardi 25 janvier 2022 de 09 H 33 mn - 10 H 00 mn</b>
<b>LIEU</b>	<b>Bureau de Monsieur le Directeur de Cabinet Adjoint</b>
<b>PARTICIPANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>. <b>Monsieur DIARRASSOUBA Moussa, Directeur de Cabinet Adjoint ;</b></li><li>. <b>Madame Marie Josée, Conseillère Régionale Femmes, Paix et Sécurité de l'Union Africaine ;</b></li><li>. <b>Monsieur DOUMBIA Yacouba, Chargé de programmes à ONU Femmes CI ;</b></li><li>. <b>Madame Annah BALLY TRAORE, ONU Femmes CI ;</b></li><li>. <b>Madame AWA Sylla, Conseiller Technique.</b></li></ul>
<b>CONTEXTE</b>	<p>A l'invitation de la Ministre française en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes, Madame la Ministre, ainsi que cinq autres ministres africains en charge du Genre, se sont rencontrées le vendredi 17 décembre 2022 à Paris.</p> <p>L'un des points forts de cette rencontre a été l'engagement du Gouvernement de Côte d'Ivoire, à travers Madame la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, d'organiser un grand rassemblement des Ministres africains en charge du Genre. Cette rencontre a pour objet de faire le point des engagements pris par les Etats dans la mise en œuvre de la Résolution 1325 des Nations Unies.</p> <p>Pour ce faire, Madame la Ministre a instruit son Cabinet afin de contacter les personnes ressources, ONU Femmes notamment, pour l'organisation pratique de cette rencontre.</p>
<b>PRINCIPAUX POINTS</b>	<p>Pour la réalisation de cette rencontre, ONU Femmes, qui se réjouit de cette initiative nationale apportera son appui technique. Ainsi, le Cabinet et ONU Femmes ont examiné des diligences et fait des suggestions pour l'organisation de cette rencontre internationale.</p> <p>➤ <b>Diligences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Elaborer les Termes de Références (TDR) d'ici à deux semaines. Les TDR doivent faire références aux textes liés à la Résolution 1325 et traduites dans toutes les langues ;</b></li><li>• <b>Mobiliser les ressources pour l'activité ;</b></li><li>• <b>Désigner des points focaux.</b></li></ul>

➤ **Suggestions :**

- Impliquer dans l'organisation les structures suivantes :
  - Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité ;
  - Ministère d'Etat, Ministères des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora ;
  - Bureau de l'UA sur les Femmes et la Sécurité ;
  - Bureaux Régionaux de ONU Femmes.
- Examiner le format ou la dimension de cette rencontre (Régionale ou sous- régionale) en tenant compte des directives de la réunion de Paris et des capacités de réalisation ;
- Date proposée par la Ministre de Côte d'Ivoire : mois d'avril 2022 ;
- Commencer par une réunion des experts suivie par celle des ministres ;
- Inviter particulièrement les 28 pays de l'UA ayant un plan d'action pour la mise en œuvre de la 1325 ;
- Inviter un pays en crise n'ayant pas de Plan d'action pour la mise en œuvre de la 1325. Exemple : le Tchad.
- Faire un projet de Communication conjointe en Conseil des Ministres (CCM) avec les Ministères en charge des Affaires Etrangères et de l'Intérieur.

**Fait à Abidjan le mercredi 25 janvier 2022.**

**Kevin Jean-Paul SAGBO, Chargé d'études**